

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal.

Encore trois mois et nous serons au coeur des célébrations du 100^e. Un événement longuement préparé par des bénévoles dévoués et qui ont bien hâte de vous livrer le fruit de leur travail. Plusieurs surprises vous attendent. Soyons fiers et heureux d'accueillir tous ces visiteurs qui renoueront avec le milieu qui les a marqués à une période ou une autre de leur vie.

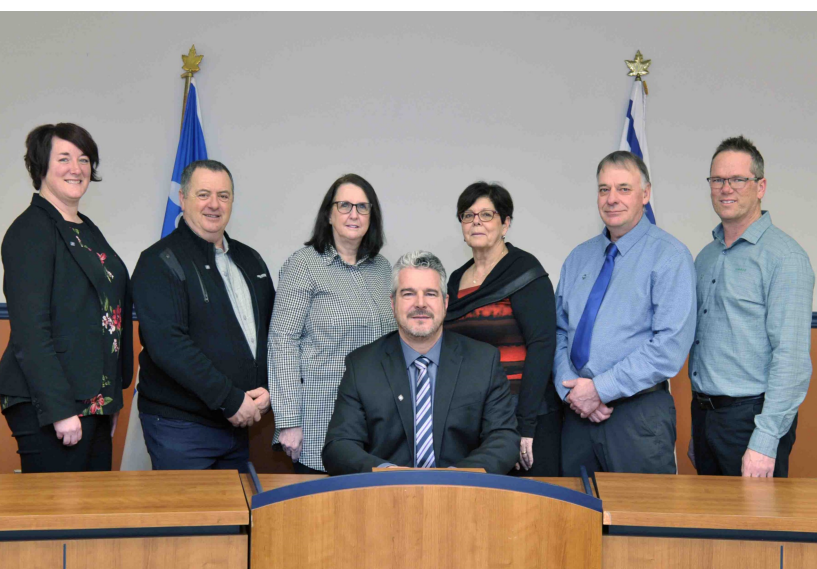
Faisons l'effort d'embellir nos maisons, nos commerces, nos parcs; le printemps est propice au nettoyage et à l'embellissement. La visite s'en vient, accueillons-la comme il se doit.

Merci aux organismes qui organisent des activités et événements à la saveur du 100^e. Participez en grand nombre et soyez de la fête!

Cent ans d'histoire, de souvenirs et de passion. Senneterre vibre déjà, célébrons ensemble!

Bonne lecture,

Jean-Maurice Matte
Maire



Conseil municipal de la Ville de Senneterre

*Mme Nathalie-Ann Pelchat, M. René Paquin, Mme Francine Trottier, M. Jean-Maurice Matte,
Mme Louise Allaire, M. Sylvain Moreau et M. Steve Chouinard.*

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SENNETERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Corporation de développement économique de Senneterre invite la population à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le **29 avril 2019 à 19 heures**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Senneterre au 551, 10^e Avenue. Nous profiterons de l'occasion pour faire le dévoilement du profil de Senneterre dans un cadre de marketing territorial. Veuillez confirmer votre présence à Mme Gabrielle Marchand, agente de développement, au 819 737-2296, poste 222, ou par courriel à cde@ville.senneterre.qc.ca. Soyez les bienvenus!

LE RETOUR DES CROISIÈRES FERROVIAIRES!

C'est avec enthousiasme que l'équipe de la Corporation de développement économique de Senneterre annonce le retour des croisières ferroviaires à saveur historique pour la saison 2019! Suite au succès de l'an dernier, les départs du train Senneterre-Faillon auront lieu les dimanches **26 mai, 16 juin, 4 août, 25 août** ainsi que le **22 septembre** 2019. Pour le train Senneterre-Amos, les dates vous seront communiquées sous peu. Pensez à réserver rapidement, les places sont limitées! Communiquez avec Mme Marie-Pier Bordeleau-Genest, agente de développement, au 819 737-2296, poste 233.



Crédit photo : Marie-Claude Robert



LA BELL EN KAYAK

Vous prévoyez recevoir de la visite dans le cadre des festivités du 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre? Pensez à leur faire découvrir nos magnifiques cours d'eau en louant des embarcations nautiques au Bureau d'information touristique! Tout le matériel est inclus dans la

location et plusieurs parcours sont disponibles pour tous les types de clientèle. Une façon originale de parcourir la ville et la nature environnante. Renseignez-vous auprès de nos conseillers en séjour. Au plaisir de pagayer avec vous!

EMPLOIS D'ÉTÉ DISPONIBLES

La Corporation de développement économique de Senneterre (CDE) est à la recherche de jeunes désirant occuper un emploi pour l'été 2019 au Bureau d'information touristique de Senneterre. Tu es dynamique? Tu excelles en service à la clientèle? Pour postuler, achemine-nous ta candidature (CV et lettre de présentation) par courrier au 551, 10^e Avenue, Senneterre (Québec) J0Y 2M0, par courriel à cde@ville.senneterre.qc.ca ou en personne à l'hôtel de ville!



CONSTITUTION D'UN COMITÉ MUNICIPAL EN SÉCURITÉ CIVILE

Le ministère de la Sécurité publique du Québec impose de nouvelles mesures aux municipalités en matière de sécurité civile qui doivent être en vigueur pour l'automne 2019. Afin de répondre à ces nouvelles exigences et de maximiser les ressources tant financières qu'humaines, les conseils municipaux de la Ville de Senneterre, de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre et de la Municipalité de Belcourt ont choisi de travailler en collaboration pour planifier la sécurité civile sur le territoire. Ainsi, un comité municipal en sécurité civile sera mis en place, formé de représentants de la santé, de la Sûreté du Québec, des municipalités et du Service de sécurité incendie, afin de préparer, entre autres, un plan de mesures d'urgence commun pour les trois municipalités.

TRAVAUX DE PAVAGE

Dans la continuité des travaux de réfection de divers tronçons de rues dans le secteur urbain entrepris l'automne dernier, le conseil municipal a accepté la soumission de Lamothe Div. de Sintra inc., au montant de 438 940,73 \$, pour effectuer le pavage. Ainsi, les travaux débuteront après la période de dégel, imposée par le ministère des Transports du Québec, et se termineront avant le mois de juillet 2019. Nous nous excusons des désagréments occasionnés par ces travaux.

CHEMIN DU 9^E-RANG

Après avoir procédé à un appel d'offres public, la Ville de Senneterre octroie un contrat de réhabilitation de la chaussée du chemin du 9^e-Rang à Lamothe Div. de Sintra inc., au montant de 380 338,93 \$, qui sera assumé à part égale avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre. Ces travaux comprennent également le pavage de cette artère qui sera effectué avant le mois d'octobre 2019.

SOYONS FIERS DE NOTRE VILLE, C'EST LE 100^E ANNIVERSAIRE!



Comme les festivités du 100^e anniversaire arrivent à grands pas, la Ville de Senneterre déploiera beaucoup d'efforts pour se mettre belle afin de plaire aux nombreux visiteurs qui séjourneront chez nous.

Nous invitons toute la population à faire de même pour améliorer l'esthétisme de votre belle municipalité. Soyons fiers de chez nous!

DON AUX ORGANISMES

Lors de la séance du conseil municipal du 4 mars 2019, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 250 \$ à Mme Guylaine Sabourin (à gauche), directrice de la formation générale des adultes du Centre L'Horizon.



Chez moi, je fais ma part!

Je vide tous les contenants et nettoie les endroits susceptibles d'amasser de l'eau stagnante.



CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Suite à un appel d'offres public, GDG Environnement a obtenu le contrat pour les années 2019, 2020 et 2021 au montant de 449 433,95 \$ pour effectuer le contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la Ville de Senneterre.

Les opérations débuteront dès que les conditions printanières le permettront par un épandage aérien pour traiter certains gîtes de grandes surfaces. Par la suite, les membres de l'équipe de GDG Environnement parcourront le territoire à plusieurs reprises tout au long de la saison afin d'effectuer les traitements. Les résultats escomptés par ces opérations seront une diminution de la nuisance de l'ordre de plus de 85 % et la protection s'étendra jusqu'au 15 septembre. Le larvicide utilisé est un produit qui est sans danger pour la faune, la flore et les humains. Nous invitons

les résidents à communiquer avec la Ville de Senneterre pour tous renseignements ou pour agir en tant que témoin aux tests de nuisance.

Nous vous rappelons ces quelques conseils, car certains comportements sont à adopter afin d'éviter que des milieux artificiels augmentent la nuisance :

- ⇒ Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse bien;
- ⇒ Préparez votre piscine tôt, une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès la troisième semaine de mai;
- ⇒ Ne pas laisser de pneus qui contiennent de l'eau à l'extérieur et à proximité des habitations;
- ⇒ Retournez votre bateau ou votre chaloupe ou, si vous les laissez à l'endroit, assurez-vous d'enlever le drain;
- ⇒ Videz brouette à ciment ou à gravier et seaux, puisque remplis d'eau, ils constituent d'excellents milieux producteurs de moustiques.

Bon été!

ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES

Afin de vous éviter de payer des intérêts inutilement, un simple petit rappel aux propriétaires pour vous faire part que le premier versement des taxes municipales était le 25 mars 2019. Les prochaines échéances sont le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre.

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Nous vous invitons dès maintenant à planifier vos travaux de rénovation et de construction pour la prochaine saison estivale. Passez à l'hôtel de ville ou communiquez avec la responsable de l'urbanisme par intérim, Mme Mel-Annie Paquin, au 819 737-2296, poste 212.

PERMIS		Ville de Senneterre 101, 10 ^e rue Nord Senneterre, QC J1P 2A7 Téléphone : (819) 737-2296 Télécopieur : (819) 737-2275
TYPE DE PERMIS / NATURE / DESCRIPTION Démolition Réhabilitation	PERMIS NO _____	
Demandeur _____	ÉMIS LE _____	
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S) _____		EN VIGUEUR JUSQU'AU _____
RESPONSABLE DU DOSSIER Signature: _____		
CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE		

EST-CE QUE JE DOIS PRENDRE UN PERMIS POUR FAIRE UN FEU À CIEL OUVERT?

POUR UN FEU DE CAMP RÉUSSI



Selon le feu que vous désirez allumer, un permis préalablement obtenu en adressant une demande auprès de votre Service de sécurité incendie municipal sera nécessaire. Pour obtenir gratuitement ce permis, veuillez contacter la réception de l'hôtel de ville de Senneterre au 819 737-2296, poste 201. À noter que la Ville de Senneterre n'émet pas de permis les fins de semaine et les jours fériés.

Voici une liste des différents feux possibles en plein air : feu de joie, feu dans un foyer extérieur, feu de cuisson, feu à des fins utilitaires, feu d'événement et feu industriel. Les deux derniers cités ne touchent pas le domaine résidentiel.

- Pour un **feu de joie**, lors de vos soirées en famille ou entre amis, il devra être d'une superficie maximale de 1 mètre. Il doit aussi être à plus de 5 mètres de tout bâtiment. Aucun permis n'est nécessaire pour ce type de feu. Sachez cependant que lorsque la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) publie un avis d'interdiction de feu à ciel ouvert, que l'indice d'inflammabilité est extrême et que les vents soufflent à plus de 20 km/h, aucun feu ne peut être allumé.
- Un **feu dans un foyer extérieur** est un feu que vous allumez dans un foyer acheté dans un commerce ou fabriqué artisanalement et qui est muni d'un pare-étincelles. Ce type de feu doit être à au moins 3 mètres de tout bâtiment. Le permis n'est encore ici pas nécessaire.
- Le **feu de cuisson** est, comme son nom l'indique, utile pour la cuisson des aliments dans un barbecue de fabrication commerciale ou artisanale.
- C'est le **feu à des fins utilitaires** qui justifie l'obtention d'un **permis de brûlage**. Ce type de feu, qui vous permet de détruire vos résidus de défrichage ou de construction, doit être à une distance minimale de 15 mètres de tout bâtiment, de matière combustible, de tout réservoir de combustible ou d'un boisé. N'utilisez pas d'accélérateur pour l'allumer. Les résidus doivent être empilés en tas d'au plus 2 mètres par 2 mètres et ne doivent pas excéder une hauteur maximale de 2 mètres. Vous devez en assurer une surveillance constante, et ce, même une heure après l'extinction. Veillez à garder un boyau d'arrosage chargé prêt à l'usage au cas où il prendrait un peu trop d'ampleur. Tout comme les conditions du feu de joie, lorsque la SOPFEU publie un avis d'interdiction de feu à ciel ouvert, que l'indice d'inflammabilité est extrême et que les vents soufflent à plus de 20 km/h, aucun feu ne peut être allumé, et ce, même si un permis vous avait été préalablement émis.



SAVIEZ-VOUS QUE...

le danger d'incendie vous informe sur les comportements à adopter en forêt?

BAS

Il s'agit d'un bon moment pour faire un feu de camp si cela est permis où vous vous trouvez.

MODÉRÉ

Faites des feux de petite dimension sur le sol minéral.

ÉLEVÉ

Avant d'allumer, vérifiez la force des vents.

TRÈS ÉLEVÉ

Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles.

EXTRÊME

Évitez de faire des feux.



Lors de vos déplacements en forêt, nous vous invitons à être particulièrement prudents si les conditions climatiques sont propices aux risques de propagation.

Pour des informations supplémentaires sur les demandes de permis ou pour avoir davantage de précisions sur les feux en plein air, nous vous invitons à contacter la Ville de Senneterre.

RENDEZ-VOUS HORTICOLE!

Venez découvrir l'un des plus beaux jardins privés du monde et vous inspirer en vue du printemps lors de la projection du film « Le Jardinier » de M. Sébastien Chabot, le **jeudi 25 avril 2019 à 19 heures**. Un rendez-vous hors du commun avec l'horticulteur M. Francis H. Cabot qui ouvre les portes de ses jardins « Les Quatre-Vents » s'étendant sur plus de huit hectares dans la région de Charlevoix. L'événement, initié dans le cadre du Jour de la Terre, aura lieu dans les nouveaux locaux de la Société d'histoire que vous pourrez visiter (Église St-Paul située au 401, 4^e Rue Ouest). Une discussion, animée par l'horticultrice, Mme Hedvika Brgles, aura lieu suite au film. Gratuit pour tous. Information auprès de M. Félix Leblond, coordonnateur aux loisirs au 819 737-2296, poste 521.

Dans le cadre de la journée de la Terre



Ville de Senneterre présente

RENDEZ-VOUS HORTICOLE

Projection du film « Le Jardinier »
de Sébastien Chabot et
discussion animée avec

l'horticultrice Hedvika Brgles

Jeudi 25 avril 2019 à 19 h

Société d'histoire de Senneterre

(401, 4^e Rue Ouest, Senneterre

Nouvelle salle multifonctionnelle de l'Église)

GRATUIT POUR TOUS!



Laissez vous inspirer par le jardin Les Quatre-Vents, étendus sur plus de 8 hectares dans la région de Charlevoix et reconnu comme l'un des plus beaux jardins privés du monde.

Infos :

Félix Leblond, Coordonnateur aux loisirs - Ville de Senneterre
819-737-2296 # 521

LES FOREURS DE VAL-D'OR À L'ÉCOLE CHANOINE-DELISLE



De gauche à droite : M. Jérémie Biakabutuka, les enfants du service de garde, M. Jacob Gaucher et M. William Provost.

Lors de la journée pédagogique du 11 mars dernier, trois joueurs de l'équipe de hockey des Foreurs de Val-d'Or de la Ligue de hockey junior majeur du Québec sont venus rencontrer les jeunes enfants du service de garde de l'École Chanoine-Delisle et de l'École St-Paul.

Cette activité avait pour objectif de sensibiliser les jeunes à la persévérance scolaire et surtout de toujours croire en ses rêves. MM. Jacob Gaucher, Jérémie Biakabutuka et William Provost ont fait un court discours en ce sens tout en répondant aux questions des jeunes élèves.

Cette activité a pu se réaliser grâce à la collaboration de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, des Foreurs de Val-d'Or et de la Ville de Senneterre.

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

ABONNEMENT GRATUIT EN 2019

À l'occasion du 100^e de Senneterre et afin de souligner ce grand moment, la Bibliothèque intermunicipale est fière de vous annoncer que les abonnements seront gratuits pour la population en 2019, et ce, peu importe la date de votre abonnement ou de votre réabonnement.



Les règlements, retards, pertes, bris de livre, etc. demeurent quand même en vigueur.

Venez en profiter en grand nombre!

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE	
Heures d'ouverture	
Lundi	18 h 30 à 20 h 30
Mardi	13 h 30 à 17 h
Mercredi	13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	13 h 30 à 17 h
Samedi	10 h à 13 h
Dimanche	FERMÉ

VOTRE RÉSEAU BIBLIO PASSE AUX REVUES!

Le Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (ATNQ) est heureux d'annoncer le lancement de BibliMags, un service de lecture de revues et de magazines numériques pour les abonnés de ses 70 bibliothèques affiliées de notre région.

Le service est disponible gratuitement pour ses abonnés sur www.mabiblio.quebec sous la rubrique *Trouver un livre, une revue*. L'accès est possible à l'aide d'un ordinateur, d'un téléphone ou d'une tablette via l'application « BibliMags » sur l'App Store et Google Play.

En résumé :

- Vous êtes un abonné d'une des 70 bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO ATNQ?
- Vous voulez avoir accès gratuitement à 5 000 magazines nationaux et internationaux en 50 langues?
- Vous n'avez qu'à vous inscrire au service BibliMags sur notre site Web www.mabiblio.quebec, choisir le Réseau BIBLIO ATNQ dans la liste des fournisseurs et ainsi avoir accès à cette magnifique ressource avec votre numéro d'abonné;
- Choisir parmi les 5 000 titres de magazines populaires et spécialisés d'ici et d'ailleurs;
- Couvre les domaines de la culture, de la mode, de l'actualité, de la santé, du sport, de la nature, des célébrités et plus;
- En plus des magazines québécois et canadiens en français et en anglais, vous aurez accès à un catalogue international en chinois, espagnol, italien, allemand, japonais, portugais et plus...
- Permet d'avoir accès à la revue du mois et à celles déjà publiées;
- Permet d'importer des revues sur un téléphone ou une tablette et les lire plus tard.

Réseau BIBLIO passe ~~en~~ aux revues!

OFFRE NUMÉRIQUE

- Revues en ligne (exclusif)
- Livres et documentaires jeunesse aussi disponibles en ligne

AUSSI OFFERTS

- Accès internet
- Plus de 6 millions de livres à votre portée
- Prêts de raquettes, de jumelles

et en plus, c'est gratuit!

www.mabiblio.quebec

Angliers | Arnfield | Aupaluk | Barraute | Béarn | Beaucanton | Beaudry | Belcourt | Bellecombe | Belleterre | Berry | Cadillac | Champneuf | Cléry | Clerval | Cloutier | Colombourg | Destor | Duparquet | Dupuy | Fabre | Fugèreville | Guérin | Guyenne | Kitchisakik | Kuujuaq | La Corne | La Morandière | La Motte | La Reine | Laforce | Landrienne | Latulipe | Laverlochère | Lebel-sur-Quévillon | Lorrainville | Macamic | Malartic | Manneville | Matagami | Moffet | Montbeillard | Mont-Brun | Nédélec | Normétal | Notre-Dame-du-Nord | Oujé-Bougoumou | Palmarolle | Poularies | Puvirnituq | Preissac | Rémigny | Rivière-Héva | Rochebeaucourt | Rollet | Salluit | St-Bruno-de-Guigues | St-Dominique-du-Rosaire | St-Eugène-de-Guigues | Ste-Germaine-Boulé | Ste-Certrude | Ste-Hélène-de-Mancebourg | Senneterre | Taschereau | Timiskaming | Val-Paradis | Val-St-Gilles | Villebois | Ville-Marie | Winneway

Le bassin versant

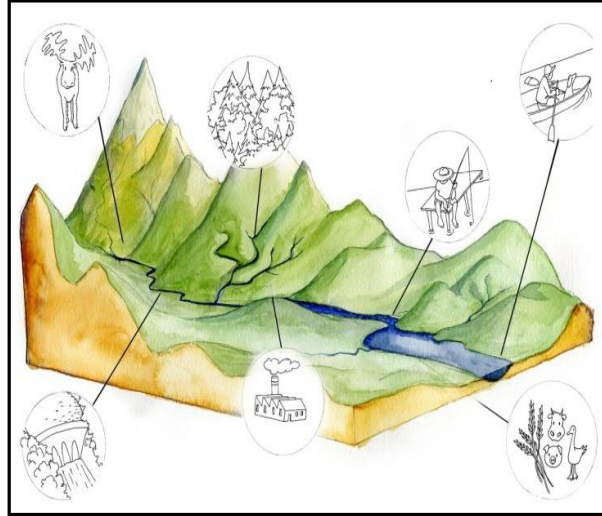
Qu'est-ce qu'un bassin versant? À la mention de ces termes, des points d'interrogation apparaissent souvent sur les visages. Il sera tenté d'éclairer l'esprit de tous sur cette nouvelle notion.

Le bassin versant est un territoire hydrographique dont les limites sont déterminées par la **géographie** et la **géologie** d'un secteur.

Ainsi, le bassin versant comprend les **surfaces terrestres** dont le relief conduit le drainage des terres, des lacs et des cours d'eau vers le **même exutoire**, c'est-à-dire vers le même cours d'eau ou plan d'eau.

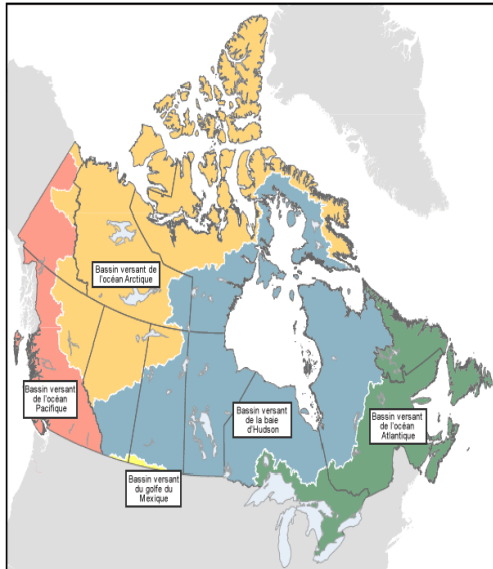


Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél. : 819-824-4049
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>



Source : ROBQ.

Il est intéressant de savoir qu'il y a cinq (5) grands bassins hydrographiques au Canada; le bassin versant de l'océan Atlantique, le bassin versant de la Baie d'Hudson, le bassin versant de l'océan Arctique, le bassin versant de l'océan Pacifique et le bassin versant du golfe du Mexique.



Source: Environnement Canada

Il est à noter que les bassins versants possèdent des niveaux de subdivisions (niveau 1, 2, 3, etc.). Les niveaux 1 sont les grands bassins versants dont l'exutoire est un océan, une mer ou une grande baie, tel que la Baie-James, la Baie d'Hudson ou la Baie d'Ungava. Les bassins versants de niveaux 2 sont ceux s'écoulant sur le bassin versant de niveau 1 et dont leur exutoire est le cours d'eau du bassin versant de niveau 1.

Le bassin versant, une unité de gestion!

Comme le bassin versant comprend les surfaces terrestres drainées, il permet d'inclure les usages liés à la ressource en eau (baignade, pêche, approvisionnement d'eau potable, etc.) et d'établir un lien de responsabilité en cas de pollution (rejets d'eaux usées de résidences isolées, rejets industriels et municipaux, etc.) Le travail et la concertation à la protection de la ressource en eau est alors grandement facilitée par l'utilisation du bassin versant à différentes échelles (niveaux de bassins versants). La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) utilise cette unité de gestion, le bassin versant.

PISCINE

Veillez prendre note que la piscine sera fermée durant la fin de semaine de Pâques du samedi 20 avril au lundi 22 avril 2019, ainsi que la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes du samedi 18 mai au lundi 20 mai 2019.

Le bain libre familial du samedi est désormais de 11 h à 12 h jusqu'au samedi 15 juin 2019.

Voici le nouvel horaire pour la session du printemps 2019 :



Ville de
Senneterre

HORAIRE PISCINE

CENTRE AQUA-SPEC

Du 5 avril 2019

Printemps 2019

au 17 juin 2019

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					Réservation 9 h	Anim'Eau Kiki-Craby 9 h 00
	Aquaforme avancée 9 h 30	Entraînement 9 h	Aquamixte 9 h		Réservation 10 h	Anim'Eau Wiggy-Prunto 9 h 35
	Aquaforme 10 h 30	Natation adulte 10 h	Aquaforme 10 h à 11 h 30		Bain libre pour tous 11 h	Anim'Eau Waldo-Charlie 10 h 10
	Bain libre longueurs 11 h 30	Aquapoussette 11 h	Entraînement longueurs 11 h 30			Anim'Eau Ploush-Chopin 10 h 45
						Récré'Eau 1-2 11 h 30
	Aquaforme Quévillon 13 h 30					
Récré'Eau 3-4 17 h	Récré'Eau 1-2 17 h	Récré'Eau 5-6 17 h	Jeune Sauveteur 17 h			Réservation 14 h
Entraînement longueurs 18 h	Récré'Eau 7-8 18 h	Natation adulte 18 h	Récré'Eau 9-12 18 h			Réservation 15 h
Aquamat 19 h	Entraînement 19 h	Bain libre pour tous 19 h	Entraînement longueurs 19 h	Bain libre pour tous 19 h		
	Aquaforme avancée et Aquaforme 20 h	Bain libre Adulte 20 h		Bain libre Adulte 20 h		

Coût d'inscription :

Programme Anim'Eau de 0 à 5 ans	43,00 \$
Programme Récré'Eau 1 à 12	56,00 \$
Aquapoussette	56,00 \$
Cours pour adulte (55 min.)	61,00 \$
Cours pour adulte (85 min.)	91,00 \$
2 ^e inscription	5,00 \$ de rabais
Rabais de 5,00 \$, pour les adultes de 60 ans et plus	

Carte prépayée enfant (bain libre)	20,00 \$
Carte prépayée adulte (bain libre)	42,00 \$
Bain libre	2,00 \$ /enfant
Bain libre	4,00 \$ /adulte
Cours à la pièce	7,00 \$
Location 10 personnes & moins	53,00 \$
Location 11 personnes & plus	73,00 \$
Location Aquafête	76,00 \$

Pour information :

Joanie Fillion, responsable aquatique, 819 737-2296, poste 501 jffillion@ville.senneterre.qc.ca

Modification : 18 mars 2019

On s'affiche 100



Nos 100 lumineux ont fait fureur, ils ont tous été vendus.

Bien entendu, nous invitons les citoyens, qui le souhaitent, à s'en fabriquer un.

Pour vos décorations extérieures estivales, nous vous proposons un drapeau de jardin personnalisé incluant le piquet.

Celui-ci est en vente dès maintenant au coût de 35,00 \$

Nous vous invitons aussi à illuminer vos propriétés en bleu durant l'année.

On déménage !

Nous sommes nouvellement installés au bureau d'information touristique au 549, 10e Avenue

Visitez notre boutique en ligne, <https://100e-senneterre2019.ca>

ou passez nous voir au bureau pour l'achat de nos articles promotionnels.

Polos, cotons ouatés, casquettes, tasses, cordons de cou, collants de voiture, collants de vitrine, coupes à vin, bouteilles de vin et plus encore.

Le livre du 100e de Senneterre
Présentement en prévente

100 ANS DE FAITS MARQUANTS

Au bureau du 100e ou sur le site Internet
www.100e-senneterre2019.ca

Édition régulière au coût de 40 \$

Édition spéciale numérotée, avec sceau du 100e et couverture rigide au coût de 100 \$

Prise de possession des livres lors du lancement officiel du livre, prévu à la fin avril.
Possibilité de livraison.

MISE EN VENTE DES BILLETS LE 15 AVRIL 2019

L'accès à la place du 100e Produits forestiers Résolu sera gratuit lors de la fin de semaine des retrouvailles et cela inclut toutes les soirées sur place.

Toutefois, vous devrez vous procurer des billets pour les activités mentionnées plus bas. Pour le faire, rendez-vous au bureau du 100e ou directement sur le site Internet www.100e-senneterre2019.ca

• REPAS DES RETROUVAILLES • BRUNCHS •

• IL ÉTAIT UNE FOIS... SENNETERRE • LES ÉMERAUDES ET LE SHOW DU SIÈCLE •

Les retrouvailles se tiendront du 18 au 21 juillet 2019

RÉSERVEZ VOTRE PLACE
SUR L'UN DE NOS
SITES DE CARAVANING

Au bureau : 551, 10e Avenue
En ligne : www.100e-senneterre2019.ca



 info@100e-Senneterre2019.ca



[100e-Senneterre-1919-2019](https://www.facebook.com/100e-Senneterre-1919-2019)



www.100e-senneterre2019.ca

Bureau du 100^e : 549, 10e Avenue

Téléphone : 819 737-2296, poste 220

ÉVÈNEMENTS

- 10 avril : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 12 avril : **Tournoi de hockey provincial des agents de la faune**, Centre sportif André-Dubé
 13 avril : **Gala de Pâques**, Club de l'âge d'or de Senneterre
 15 avril : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 17 avril : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 20 avril : **Soirée dansante**, Club de l'âge d'or de Senneterre
 21 avril : **Brunch**, Club de l'âge d'or de Senneterre
 24 avril : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 24 avril : **Assemblée générale annuelle**, Coopérative Funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue
 25 avril : **Rendez-vous horticole**, Église St-Paul
 27 avril : **Spectacle annuel des Patins Magiques de Senneterre**, Centre sportif André-Dubé
 27 avril : **Soirée dansante**, Club de l'âge d'or de Senneterre
 29 avril : **Assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique de Senneterre**, Hôtel de ville de Senneterre
 1^{er} mai : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 3 mai : **Spectacle de danse du Studio Vision Danse**, École secondaire La Concorde
 4 mai : **Souper d'ouverture**, Club de golf A.R.C.N.
 4 mai : **Spectacle de danse du Studio Vision Danse**, École secondaire La Concorde
 6 mai : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 8 mai : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 12 mai : **Lancement de la tournée historique du 100^e**, Église St-Paul
 12 mai : **Tournée historique « Il était une fois, Senneterre! »**,
 15 mai : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 17 mai : **Festi-famille**, École secondaire La Concorde
 21 mai : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 22 mai : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 29 mai : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 3 juin : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 5 juin : **Bingo**, Salle Marie-Reine



BRIGADE DES INCENDIES DE SENNETERRE



**NOUS
RECRUTONS**
819 856-5719

Pour accéder à la version numérique de ce journal, consultez le site Internet de la Ville de Senneterre à l'adresse www.ville.senneterre.qc.ca, onglet « La Ville », rubrique « Greffe et publications » et choisir le filtre « Journal municipal ». Les différents liens Internet inscrits dans les textes y sont accessibles.



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
 551, 10e Avenue
 Senneterre (Québec) J0Y 2M0
 Tél. : 819 737-2296
 Téléc. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca